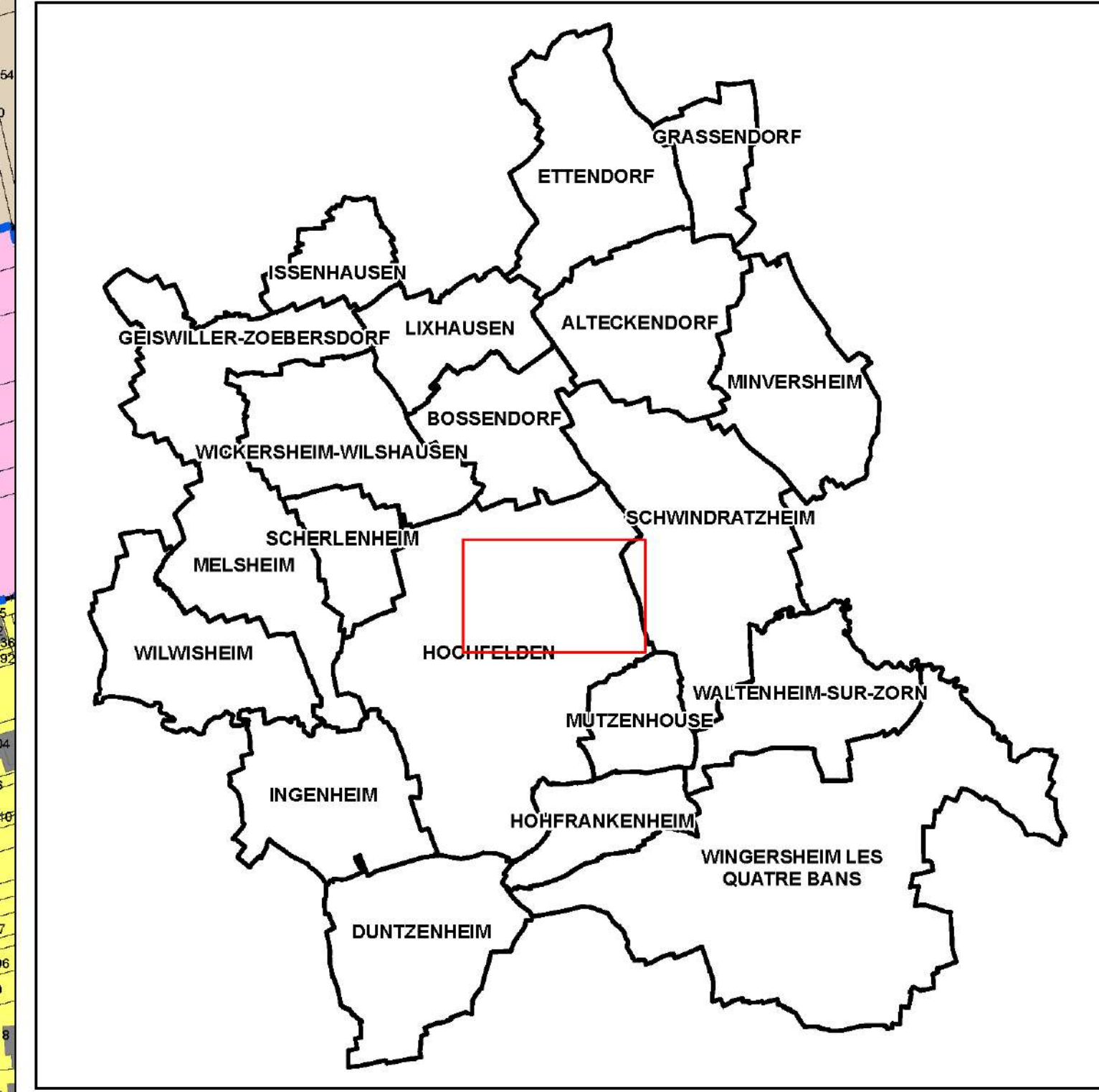


ER	Vocation	Bénéficiaire
HOC01	Création de voie (10 m)	Commune d'Hochfelden
HOC02	Élargissement de la RD7 (10 m)	Département
HOC03	Élargissement de la RD59 (10 m)	Département
HOC04	Élargissement du carrefour	Commune d'Hochfelden
HOC05	Création de voie	Commune d'Hochfelden
HOC06	Création de chemin piéton (8 m)	Commune d'Hochfelden
HOC07	Élargissement de carrefour	Commune d'Hochfelden
HOC08	Création de chemin piéton (2 m)	Commune d'Hochfelden
HOC09	Réseau eaux usées	SICTEU
HOC10	Élargissement de voirie	Commune d'Hochfelden
HOC11	Élargissement du parking	Commune d'Hochfelden
HOC12	Élargissement du parking et aménagement d'un espace public (20 m)	Commune d'Hochfelden
HOC13	Élargissement du carrefour	Commune d'Hochfelden
HOC14	Création de voie	Commune d'Hochfelden
HOC15	Création d'un parking	Commune d'Hochfelden
HOC16	Création d'un parking	Commune d'Hochfelden
HOC17	Création d'un parking (rue de la Gare)	Commune d'Hochfelden
HOC18	Élargissement de voie (rue du Foyer)	Commune d'Hochfelden
HOC19	Création de chemin piéton (2 m)	Commune d'Hochfelden
HOC20	Création de chemin piéton (2m)	Commune d'Hochfelden
HOC21	Élargissement de carrefour	Commune d'Hochfelden
HOC22	Création d'un chemin piéton (2m)	Commune d'Hochfelden
HOC23	Création d'un chemin piéton (2m)	Commune d'Hochfelden
HOC24	Élargissement de la RD 100	Département
HOC25	Aménagement de la RD25 (10m)	Département
HOC26	Création de voie (8m)	Commune d'Hochfelden
HOC27	Agrandissement de parking	Commune d'Hochfelden
HOC28	Aménagement de la RD25 (10m)	Département

- arbre à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
- ligne de cote
- emplacement réservé
- secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- secteur de diversité commerciale à protéger
- élément de continuité écologique et trame verte et bleue



maître d'ouvrage :
Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

REGLEMENT GRAPHIQUE
 Commune de Hochfelden
 Hochfelden

MODIFICATION N°1
 ENQUETE PUBLIQUE
 DU 4 AVRIL AU 5 MAI 2022
 Vu pour être annexé à l'arrêté du 15/03/2022.

A Hochfelden Le Président
 Bernard FREUND

MODIFICATION N°1
 NOTIFICATION
 AUX PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES